

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2003)
Heft: 1

Artikel: Un objectif ambitieux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-641446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTIQUETTE POUR LES VOITURES

Un objectif ambitieux

Depuis le 1er janvier 2003, tous les véhicules neufs doivent être munis d'une étiquette signalant la consommation d'énergie. Coup de pouce bienvenu aux modèles les plus écologiques.

Moins d'un an après les appareils électriques, les autos portent à leur tour une étiquetteEnergie. Chacun peut désormais comparer les modèles neufs et repérer commodément, dans la gamme qui l'intéresse, la voiture qui consomme le moins de carburant.

Catégories. Par analogie aux appareils électriques, les voitures sont réparties en sept catégories d'efficacité énergétique. Si les plus économes ont un A, les plus gourmandes obtiennent un G.

Sur l'étiquetteEnergie, une épaisse flèche de couleur signale la catégorie de consommation. Cette information apparaît soit directement sur les modèles neufs en exposition, soit à proximité immédiate. Le matériel publicitaire doit également spécifier la catégorie d'efficacité énergétique lorsque celle-ci met en évidence la consommation ou la puissance du véhicule.

Carburants fossiles. Toute voiture neuve produite en série – jusqu'à neuf places assises et un poids maximal de 3,5 tonnes – entièrement mue par des carburants fossiles doit comporter une étiquetteEnergie. Les modèles à essence, à diesel et au gaz naturel sont donc concernés.

En revanche, l'ordonnance exclut expressément les véhicules électriques et les véhicules hybrides (essence et électricité), étant donné que les comparaisons entre le courant et les énergies fossiles restent hasardeuses. Les mo-

dèles d'occasion ne portent pas non plus d'étiquetteEnergie.

Formule de calcul. La classification par catégories ne repose pas directement sur la consommation en litres, mais sur les kilogrammes de carburant brûlés aux 100 kilomètres. La formule déjoue ainsi le biais dû aux densités qui varient entre le diesel, l'essence et le gaz naturel.

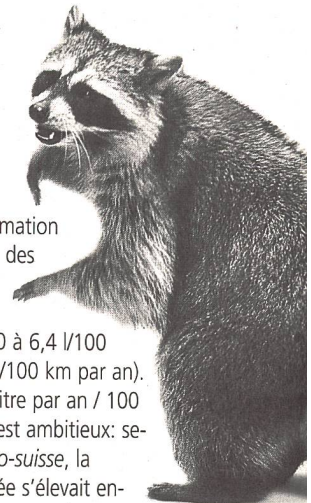
En outre, le poids à vide du véhicule entre en ligne de compte, facilitant les comparaisons d'efficacité entre des modèles de taille différente. D'où la présence de véhicules à bon rendement énergétique (catégorie A) tant parmi les minis que les vans. A priori, une voiture compacte n'entre pas nécessairement dans la meilleure catégorie (A ou B)!

A titre d'exemple, la consommation absolue de carburant oscille dans la catégorie A entre trois litres de diesel et... plus de huit litres pour un van! Les personnes attentives à leurs frais de station-essence étudieront donc la mention en litres sur l'étiquetteEnergie. Et ceux qui s'intéressent à l'environnement trouveront aussi les émissions de CO₂ du véhicule en grammes par km parcouru.

Objectif commun: SuisseEnergie espère que l'indication de l'efficacité énergétique incitera la population à acheter des voitures à faible consommation. Il y va aussi de l'intérêt des importateurs automobiles, liés par la convention signée entre leur organisation faitière *auto-suisse* et la Confédération en février 2002. Celle-

ci stipule que la consommation normalisée de carburant des véhicules neufs vendus en Suisse devrait baisser de 8,4 l/100 km en 2000 à 6,4 l/100 km en 2008 (soit -0,25 l/100 km par an). Ce qui représente 0,25 litre par an / 100 km de moins. L'objectif est ambitieux: selon les statistiques d'*auto-suisse*, la consommation normalisée s'élevait encore à 8,29 l/100 km en 2001. Il existe déjà aujourd'hui des véhicules s'accommodant de moins de 3 litres !

La réduction de consommation des véhicules neufs ne suffira cependant pas pour atteindre les objectifs en matière de CO₂ fixés par SuisseEnergie et le protocole de Kyoto dans le domaine de la mobilité. C'est pourquoi le programme encourage aussi une conduite selon les règles d'Eco-Drive® et l'utilisation systématique des transports publics ou de véhicules non motorisés.



Energieeffizienz des Fahrzeugs

Marke
Typ

Treibstoff
Getriebe
Gewicht

Treibstoffverbrauch

Durchschnitt: gemessen nach den
Vorschriften der EG-Richtlinien 80/1268/EWG

CO₂-Emissionen

CO₂ ist das für die Erderwärmung hauptverantwortliche Treibhausgas

Relativer Verbrauch

Treibstoffverbrauch verglichen mit allen
angebotenen Fahrzeugtypen

x

x

Diesel
Aut.
1'630 kg

8.9 Liter / 100 km

234 Gramm / km

A

B

C

D

E

F

G

E

Informationen zum Treibstoffverbrauch und zu den CO₂-Emissionen, inklusive einer Auflistung aller angebotenen Neuwagen, sind kostenlos an allen Verkaufsstellen erhältlich oder im Internet unter www.energie-schweiz.ch abrufbar.

Der Treibstoffverbrauch und die CO₂-Emissionen eines Fahrzeugs sind auch vom Fahrstil und anderen nichttechnischen Faktoren abhängig.

Gültigkeit der Deklaration: 6. 2004

Les nouveaux modèles, notamment au Salon de l'Auto à Genève, arborent désormais l'étiquetteEnergie.